

Friedrich Ebert Stiftung Cameroun/ Afrique Centrale

***Evaluation des OMD 2 et 3
dans le secteur de l'éducation
de base 2000 - 2015
Réalizations et Défis***



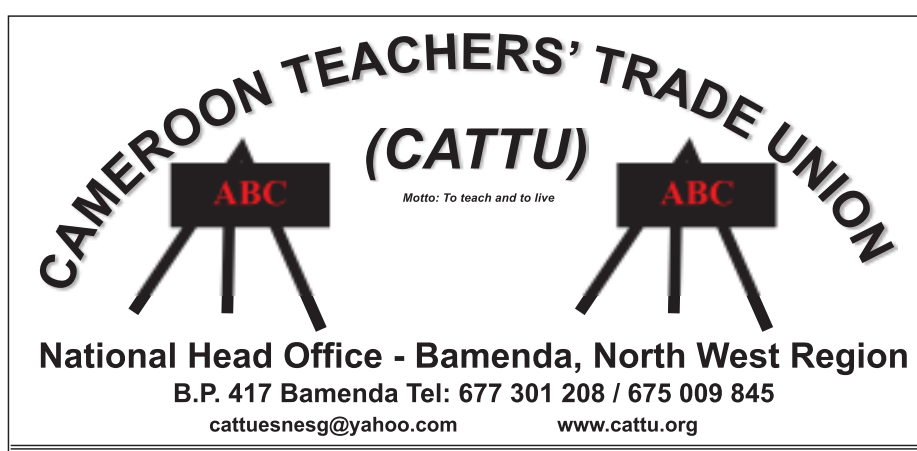
Étude réalisée en 2015 par CATTU

**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**

Evaluation des OMD 2 et 3 dans le secteur de l'éducation de base 2000 - 2015 Réalisations et Défis

Étude réalisée en 2015

par CATTU (Cameroon Teachers' Trade Union)



Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich Ebert Stiftung est formellement interdit

à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par la Friedrich Ebert Stiftung.

La présente publication n'est pas destinée à la vente

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

©- Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun), 2015.

Tél.: 00 237 222 21 29 96 / 00 237 222 21 52 92

B.P.: 11 939 Yaoundé / Fax : 00 237 222 21 52 74

E-mail : info@fes-kamerun.org

Site : <http://www.fes-kamerun.org>

ISBN: 978-9956-444-90-1



Présentation du Cameroon Teacher's Trade Union (CATTU)

Créé en 1996, le Cameroon Teacher's Trade Union (CATTU: syndicat des enseignants du Cameroun), s'occupe des problèmes précis liés à la profession enseignante. S'appuyant sur la mission classique d'un mouvement syndical, à savoir l'amélioration des conditions de travail et de vie de ses membres, le CATTU ne lésine sur aucun moyen pour œuvrer au développement du secteur de l'éducation au Cameroun. A cet égard, il veille à la garantie des emplois décents et à l'augmentation salariale qui devraient logiquement se traduire par de meilleures conditions de vie des enseignants camerounais. Participant à la conception des programmes d'enseignement, du type et du système éducatif, le CATTU met un point d'honneur à militer en faveur de modèles alternatifs d'éducation, en vue de permettre aux jeunes camerounais de relever les défis exigeants du marché de l'emploi.

Quelques réalisations concrètes du CATTU sont : la création de l'Université de Bamenda et des deux écoles normales, notamment l'Ecole Normale Supérieure Annexe et l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Bambili. Ces succès démontrent la détermination du CATTU à mobiliser ses membres pour le développement de l'éducation et son engagement à contribuer significativement au progrès politique, économique et social du Cameroun. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que le plan d'action du Cameroun pour son économie en 2020 et son émergence à l'horizon 2035 s'accompliront à pas de géant si l'éducation est placée au centre des préoccupations.

Le CATTU, qui compte plus de 2000 enseignants repartis sur l'ensemble du territoire national, tire parti des meilleures pratiques, de la recherche, de la formation et d'échanges professionnels, en vue d'explorer les programmes et réformes à l'échelle mondiale, régionale et nationale pour enfin assurer un meilleur système éducatif aux camerounais et camerounaises.

Présentation de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) : *une fondation pour la démocratie sociale !*

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est la plus ancienne fondation politique en Allemagne qui dispose d'une riche tradition en matière de démocratie sociale, dont l'avènement remonte à sa création en 1925. Elle doit sa création et sa mission à l'héritage politique de Friedrich Ebert, le premier président allemand démocratiquement élu.

Le travail de notre Fondation politique met un accent particulier sur les idées et valeurs cardinales de la démocratie sociale telles que la liberté, la justice et la solidarité. Ces idéaux rallient la FES à la démocratie sociale et aux syndicats libres. En tant qu'institution à but non lucratif, elle organise ses travaux de manière autonome et indépendante.

La FES promeut:

- une société libre, basée sur les valeurs de solidarité et qui accorde à tous les citoyens les mêmes droits politiques, économiques, sociaux et culturels indépendamment de leur origine, leur sexe ou leur religion ;
- une démocratie vivante et forte, une croissance économique durable garantissant des emplois décents pour tous ;
- un état de bien-être qui garantit une meilleure éducation et une assurance santé améliorée, mais dans le même temps, lutte contre la pauvreté et assure la protection des citoyens contre les menaces de la vie ;
- l'Allemagne comme pays responsable en matière de paix et de progrès social en Europe et dans le monde.

Avec des bureaux à l'étranger dans plus de 100 pays, nous soutenons une politique de coopération pacifique et les Droits de l'Homme, encourageons la mise en place et la consolidation de structures démocratiques, sociales et constitutionnelles, et ouvrons la voie aux syndicats libres et à une société civile forte.

Préface

L'éducation constitue le meilleur moyen pour le développement des ressources humaines, la transmission des compétences, des connaissances et des attitudes adéquates. Elle est la base nécessaire pour le développement de la créativité, de l'innovation, de la science et des technologies, à l'effet d'exploiter nos ressources, développer nos industries et une économie globale du savoir. L'éducation constitue, pour l'Afrique, le meilleur moyen de se tailler une place dans le concert des nations.

C'est le moyen à travers lequel le continent pourra enraciner une culture de paix, d'égalité des sexes et de valeurs africaines positives. Le plan d'action de l'Union Africaine pour la deuxième décennie de l'Éducation en Afrique (2006-2015) vise l'avènement d'une Afrique intégrée, paisible, prospère et dirigée par son propre peuple dans le processus de sauvegarde de ses droits au sein du concert des nations. Les conférences des ministres de l'éducation ont toujours réitéré la nécessité d'un accès à l'éducation croissant, d'améliorer la qualité et l'efficacité, et de garantir l'équité genre.

De nos jours, le monde est un village planétaire qui réunit des sociétés multiculturelles et exige une familiarisation de toutes les sociétés et de leurs citoyens avec le monde extérieur à leurs frontières nationales. Par conséquent, il faudrait promouvoir des échanges mondiaux de politiques éducatives à travers la conduite d'études de référence au niveau individuel, communautaire et national, tout en respectant les spécificités locales et la diversité culturelle dans le but global d'améliorer l'éducation dans nos sociétés mondialisées. Cette éducation globale doit être guidée par une éthique internationale commune basée sur un système universel de valeurs qui respecte les Droits humains, tels que stipulés par la Charte des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

Politique éducative de la FES: depuis sa création, La FES est une institution éducative. Notre père fondateur, le premier président allemand démocratiquement élu, Friedrich Ebert, a dévoué sa fortune à notre Fondation en vue de garantir l'éducation des élèves et étudiants économiquement et socialement défavorisés, mais jeunes, talentueux et actifs sur le plan socio-politique. Le programme de bourses de la Fondation existe jusqu'à nos jours et chaque année, de nombreux élèves et étudiants en Allemagne voire à travers le monde bénéficient du financement de la FES. La promotion du lobbying pour l'éducation équitable et de haute qualité comme base fondamentale pour l'avènement de sociétés futures meilleures, leur développement et leur progrès ont toujours été le point focal dans les activités de la Fondation.

Donc, il était tout à fait naturel pour nous d'initier un partenariat avec le Cameroon Teacher's Trade Union (CATTU) il y a environ 15 ans. Ce partenariat est une réussite en matière de recherche et de formation dans une grande variété de sujets, dont les modèles éducatifs du Cameroun après 2035, la conception de programmes scolaires, le genre et l'éducation, l'éducation et la décentralisation, l'immigration clandestine des jeunes et la corruption dans les écoles camerounaises, enfin et surtout les chances de l'enseignement technique. À partir de ces thèmes, on peut clairement remarquer l'engagement du CATTU à améliorer les conditions de travail des travailleurs du secteur éducatif ainsi que celles de la société camerounaise.

Le présent rapport du partenariat CATTU/FES est une évaluation de l'atteinte des Objectifs n° 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous) et n° 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) du Millénaire pour le Développement au Cameroun. Ce rapport n'a pas pour vocation de montrer que le Cameroun a échoué dans l'atteinte de certains aspects de ces OMD, mais plutôt d'analyser les problèmes dans leur contexte, pour ensuite suggérer les mesures susceptibles d'être prises pour l'avenir.

Nous souhaitons vivement que le CATTU poursuive ses activités et accentue son engagement pour le développement de la société camerounaise. De même, nous nourissons l'espoir que ce rapport puisse inspirer les décideurs camerounais et les amener à agir.

Mme Susanne Stollreiter

Représentante résidente

Friedrich Ebert Stiftung (FES), Cameroun/Afrique Centrale

Remerciements de CATTU

La recherche ayant conduit à l'élaboration du présent rapport n'aurait jamais eu lieu sans le soutien financier et technique de la Friedrich Ebert Stiftung (FES). Nous exprimons, en particulier, notre gratitude à l'endroit de la FES pour sa disposition et sa disponibilité à nous soutenir tout au long du processus: du début jusqu'à la présentation en conférence publique, en passant par l'élaboration des questionnaires d'étude, la collecte des données, l'analyse des données, l'organisation des ateliers, la rédaction du rapport, son édition, sa traduction et sa publication.

Nous tenons à remercier particulièrement Mme Susanne Stollreiter, la Représentante Résidente de la FES, pour le temps qu'elle a consacré à ce projet, en vue de s'assurer que sa réalisation soit à la hauteur des résultats escomptés. Nous sommes également redevables à la Gestionnaire de Projet de la FES, Mme Susan Bamuh Apar, pour son engagement en faveur de ce projet.

Le Cameroon Teacher's Trade Union (CATTU) remercie infiniment et exprime sa gratitude à tous ces enseignants qui ont bravé les routes terribles des zones enclavées du Cameroun pour collecter les informations traitées dans ce document.

Nos sincères remerciements vont à l'endroit des membres de l'équipe du projet CATTU, notamment: Wasi Wilson, Kukwa Caroline, Abongwa Mercy, Semma Valentine, Gwanyama Irene et Mukong Frederick qui, parfois, ont dû travailler sous pression et jusque tard dans la nuit pour permettre au CATTU d'honorer des délais serrés.

M. Tassang Wilfred Fomba

Secrétaire Général Exécutif National
Cameroon Teacher's Trade Union (CATTU)
cattuesnesg@yahoo.com
Tél: 00(237) 677 301 208

Table des matières

Table des matières	5
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	6

Première partie

Introduction.....	7
Titre du projet.....	7
Objectifs du projet.....	7

Deuxième partie

Plan de l'étude.....	9
- Conception, élaboration et production des instruments d'étude	9
- Formation des enquêteurs (collecteurs de données).....	9
- Difficultés rencontrées au cours de la collecte des données.....	9
- Présentation préliminaire des résultats de l'étude	9

Troisième partie

Présentation/interprétation des résultats.....	10
- Proportion et répartition des enseignants formés dans les écoles primaires	10
- Instituteurs	12
- Types d'école et ratio d'inscription.....	17
- Taux de survie (achèvement effectif du cycle).....	19
- Manuels scolaires/matériels didactiques et infrastructures	21

Récapitulatif des recommandations	26
--	-----------

Conclusion.....	28
------------------------	-----------

Liste des acronymes et abréviations utilisés

APEE :	Association des parents d'élèves et d'enseignants
C2D :	Contrat Désendettement et Développement
CATTU :	Cameroon Teacher's Trade Union
CS :	Civil Service Teacher/Enseignant fonctionnaire
CT :	Contract Teacher/Enseignant contractuel
EPT :	Éducation pour tous
FENASSCO B:	Fédération Nationale du Sport Scolaire
FES:	Friedrich Ebert Stiftung
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PTA :	Parent Teacher/Enseignant vacataire
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

PREMIÈRE PARTIE

Introduction

Le Cameroon Teacher's Trade Union (CATTU) est à l'avant-garde de la justice sociale, des Droits de l'Homme et du développement humain en matière d'éducation depuis près de deux décennies. Cette posture est rendue possible grâce à la collaboration fructueuse avec ses partenaires dont la Friedrich Ebert Stiftung (FES) constitue l'un des plus importants. Grâce aux actions de plaidoyer et de lobbying, aux séminaires et aux formations en ateliers, aux négociations, aux manifestations, aux initiatives industrielles etc., le CATTU a pu, avec succès, infléchir l'action du gouvernement camerounais dans ses réponses aux multiples besoins relatifs au bien-être social, à l'éducation et au développement à l'échelle nationale et régionale. Quelques succès du CATTU sont: le relèvement de l'âge de départ à la retraite des enseignants à 60 ans, contrairement à l'âge de 55 ans applicable à la plupart des fonctionnaires, l'institution des primes de recherche en faveur des enseignants, la remise du paquet minimum aux administrations éducatives, la création de l'Ecole Normale Supérieure Technique de Bamenda, de l'Ecole Normale Supérieure Annexe de Bamili et de l'Université de Bamenda, toutes basées dans la Région du Nord-Ouest du Cameroun.

En tant que membre du concert des nations, le Cameroun a pris part à plusieurs conférences internationales et est signataire de nombreuses conventions internationales. Faisant partie des 189 Etats ayant ratifié les Objectifs du Millénaire pour le Développement fixés par les Nations Unies (OMD) et en tant que membre des 164 pays signataires du Cadre d'Action de Dakar sur l'Education Pour Tous (EPT) en l'an 2000, l'Etat camerounais a accompli des efforts concrets en vue de l'atteinte de ces objectifs et la réalisation du plan d'action évoqué ci-dessus.

L'année décisive pour l'atteinte des OMD, 2015 est quasiment achevée; ainsi, le CATTU, en partenariat avec la FES, a élaboré ce rapport sur l'évaluation de quelques aspects des OMD n° 2 et 3 qui s'articulent autour de l'éducation primaire pour tous et l'égalité des sexes ainsi que l'autonomisation des filles et des femmes. Ce document vise à évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de ces deux objectifs au Cameroun et à recenser les lacunes à combler. Il propose des recommandations dont la mise en œuvre permettra de plaider et de faire un lobbying auprès des acteurs de l'éducation en faveur des réformes qui faciliteront un meilleur accès des garçons et des filles à l'éducation, permettront d'assurer l'éducation primaire pour tous dans les zones rurales et urbaines du Cameroun et fourniront des alternatives à l'éducation en vue de booster le capital humain.

Titre du projet

Ce projet s'intitule: «**Évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD): "Assurer l'éducation primaire pour tous" (objectif n°2) et "Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes"» (objectif n°3).**

Objectifs et résultats du projet

Le présent document évalue le niveau d'atteinte des objectifs n° 2 et 3 dans certaines zones sélectionnées de deux régions du Cameroun à partir de données sur le ratio garçon/fille, le ratio instituteur / institutrice dans les écoles primaires, la cartographie scolaire et les infrastructures. Il constitue un moyen de lobbying ayant pour but d'amener le CATTU, le gouvernement camerounais

Évaluation des OMD 2 et 3 dans le Secteur de l'Éducation de base 2000–2015...

et les autres acteurs à adopter des réformes inclusives durables afin de réduire la disparité liée au genre en matière d'éducation et d'assurer l'autonomisation des femmes et des filles au Cameroun. Le CATTU peut également exercer une pression sur le gouvernement pour obtenir une réforme des politiques publiques sur la création d'écoles et de la cartographie scolaire actuelle au Cameroun.

En assurant un accès équitable des garçons et des filles à l'éducation, le gouvernement pourra renforcer la dimension sociale du processus de développement dans le pays.

À l'entame de ce travail d'évaluation, le public a été sensibilisé sur les limites relatives à l'atteinte des OMD n° 2 et 3. En tant que syndicat imposant et doté d'une grande expérience en matière de plaidoyer et de lobbying, le CATTU peut à présent influencer le gouvernement et d'autres acteurs, en vue d'accélérer le développement d'un capital humain qualifié, des infrastructures, la promotion des Droits humains et de la justice sociale ainsi que la garantie d'un développement socioéconomique durable au Cameroun.

Il est plus que temps de faire adopter davantage de réformes tenant compte de l'égalité des sexes dans le pays, conformément à une publication de politiques sur cette question par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. Ce document vise principalement à promouvoir le statut de la femme camerounaise par le biais de l'éducation, de son accès aux mécanismes de crédit, de sa présence dans les sphères du pouvoir, de la défense de son droit à un emploi lucratif, à l'héritage, de la prévention de toute forme de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des jeunes filles etc.

Le programme pilote d'aide alimentaire et nutritionnelle destiné aux enfants initié par le Ministère de l'Éducation de Base en août 2015, en vue d'encourager les enfants des zones rurales à bénéficier au moins de l'éducation primaire, offre au CATTU une occasion supplémentaire d'accroître son plaidoyer et son lobbying en faveur de l'éducation primaire pour tous au Cameroun.

DEUXIÈME PARTIE

PLAN DE L'ÉTUDE/ MÉTHODOLOGIE

1. Conception, élaboration et production des instruments d'étude

Du 23 au 26 janvier 2015, le CATTU avec l'aide d'un *think thank* sur le développement de l'éducation a conçu, préparé, et produit des questionnaires pour la collecte des données.

2. Formation des enquêteurs (collecteurs de données)

De février à mars 2015, le CATTU a formé dix-sept enquêteurs (dont 7 femmes) pour la réalisation des résultats escomptés. Ils ont été sélectionnés des écoles et établissements scolaires de cinq départements de la partie anglophone du pays des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, notamment les départements de la Mezam, de la Momo, du Menchum pour le Nord-Ouest et ceux du Fako et du N'dian pour le Sud-Ouest.

Du 09 au 30 mars 2015, les enquêteurs ont été déployés sur le terrain avec 500 questionnaires. Ils ont rencontré les populations cibles et ont pu collecter les données requises en dépit de quelques difficultés rencontrées.

Du 06 au 18 avril 2015, une équipe de 6 analystes temporaires (dont 3 femmes) ont révisé et synthétisé les données collectées.

3. Difficultés rencontrées au cours de la collecte des données

Plusieurs difficultés ont été rencontrées pendant la collecte des données, entre autres:

- l'état dégradé des routes dans certaines zones, surtout à ce moment marqué par des pluies abondantes;
- la réticence de certains directeurs d'écoles qui ont surtout hésité à fournir des informations relatives au domaine financier et d'autres données, craignant les représailles de leur hiérarchie;
- cette incompréhension des objectifs de l'étude de certaines autorités les a poussées à croire qu'il s'agissait d'une manœuvre politique visant à ridiculiser le gouvernement. Par conséquent, ils ont refusé de fournir les informations demandées;
- la lenteur administrative causée par l'obligation pour certains administrateurs d'obtenir l'autorisation de leur hiérarchie avant de fournir toute information;
- certains chefs d'établissements, empêchés par des exigences professionnelles, ne déléguaient aucun collaborateur pour nous permettre d'obtenir des données dans ces établissements;
- le manque de système d'archivage approprié et la mauvaise tenue des documents administratifs, en particulier dans les établissements dont les chefs ont été mutés.

Les enquêteurs ont dû faire preuve de détermination et d'engagement, car ils étaient obligés de revenir plus de deux fois au même endroit, dans certains cas, pour collecter les informations recherchées.

4. Présentation préliminaire des résultats de l'étude

Au cours d'un séminaire/atelier de trois jours qui s'est tenu du 21 au 23 mai à Bamenda, 35 enseignants, des responsables de l'administration scolaire et des experts ont œuvré à l'amélioration du rapport d'étude à travers diverses contributions, notamment des documents d'information, des guides de meilleures pratiques, des échanges d'expériences, des travaux en groupes, etc.

TROISIÈME PARTIE

PRÉSENTATION/INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Tous les 500 questionnaires administrés ont été retournés. Pendant l'analyse de données, des irrégularités ont été enregistrées et certains questionnaires ont été enlevés pour défaut de but et de pertinence par rapport aux questions posées. Le présent rapport résulte donc du traitement des données dépouillées de 473 questionnaires retenus; ces données ont été interprétées et présentées ainsi qu'il suit.

A . Proportion et répartition des enseignants formés dans les écoles primaires

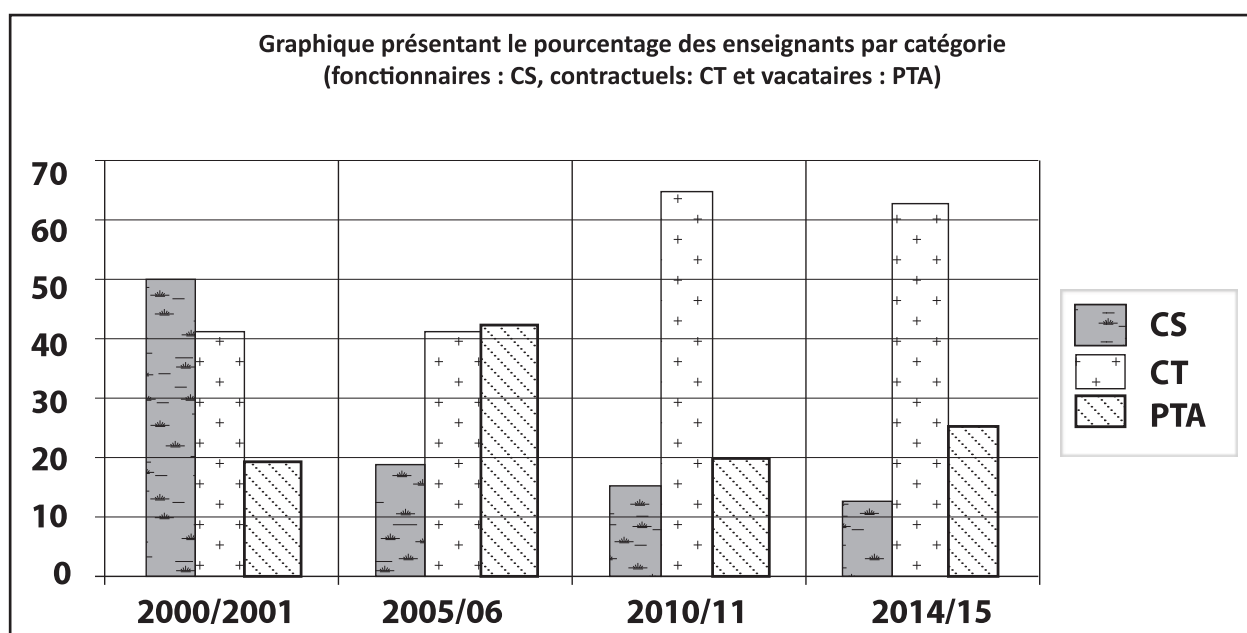
De 2000 à 2006, il y avait plus d'enseignants vacataires, pris en charge par les associations de parents d'élèves et d'enseignants (APEE), que les contractuels. Ceux de la première catégorie percevaient un salaire minimum dont le montant était tributaire de la capacité financière de l'APEE. Les salaires étaient bas et parfois inférieurs au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) qui était alors de 28 000 FCFA (environ 44 Euros) au Cameroun. Malgré son augmentation à 36 000 FCFA (environ 56 Euros), le SMIC demeure en deçà du seuil de survie des enseignants, y compris dans les zones rurales, où le coût de la vie est moins onéreux. Les enseignants vacataires ne disposaient d'aucune sécurité, dans la mesure où ils pouvaient être licenciés à chaque fois que l'APEE se trouvait confrontée à une crise financière. Cette condition de travail des vacataires persiste même de nos jours.

S'agissant des contractuels, leurs salaires étaient et demeurent inférieurs à ceux des enseignants de la fonction publique. Ces enseignants acceptent des salaires indécents et fixés d'avance qui, souvent, ne sont pas du tout à la hauteur du niveau minimum de subsistance ou se situent en deçà du seuil de pauvreté des Nations Unies (ONU), notamment un dollar par jour. Ils ne perçoivent pas des primes de sécurité sociale à l'instar de l'allocation familiale, l'assurance santé, la sécurité au travail, la pension retraite etc. Bien plus, leur statut leur empêche toute forme de revendication collective. Certains de ces enseignants se trouvent contraints d'accepter ce statut à cause du très faible taux d'emploi ou du taux élevé de chômage, qui est de 33% au Cameroun.

En 2011, le nombre d'instituteurs contractuels a connu une augmentation significative pendant que celui des fonctionnaires et des vacataires baissait de manière drastique. Les principales causes de cette baisse sont: le départ en retraite de nombreux fonctionnaires, le décès de certains et le changement de secteur professionnel effectués par d'autres. Certaines raisons pour lesquelles des enseignants quittent la profession résident dans les salaires peu attrayants remontant à la coupe draconienne de salaires des fonctionnaires en 1994. Cette coupe est demeurée constante depuis lors. D'où la fuite de cerveaux en quête de meilleurs emplois et des salaires attractifs, etc.

Pour remplir les vacances ainsi créées, le gouvernement a dû contractualiser les enseignants vacataires grâce à l'appui français à travers le Contrat Désendettement et Développement (C2D), ce qui a entraîné l'amélioration de leur statut. Malgré ces mesures, leurs conditions de vie et de travail demeurent déplorables.

En 2014, Le gouvernement, à travers ses efforts en vue d'assurer l'éducation primaire de qualité pour les garçons et les filles, a augmenté légèrement le nombre d'enseignants fonctionnaires ainsi que celui des vacataires. Certains contractuels furent alors recrutés dans la fonction publique à travers l'organisation d'un concours. Ces mesures gouvernementales ont été conséquentes dans l'amélioration de leurs conditions de vie avec pour corollaires des salaires attractifs et la sécurité au travail. Le gouvernement a ensuite entrepris la création de nouvelles écoles, mais cette mesure n'était pas suivie par le recrutement de nouveaux professionnels à l'effet de relever les défis du secteur éducatif (fig. 1).



Observations: Les statistiques de 2000/2001 en comparaison à celles de 2014/2015 montrent que le gouvernement a recruté moins d'instituteurs fonctionnaires. Les contractuels se sentent lésés à cause des injustices liées au mauvais paiement des salaires et de l'impossibilité pour eux de bénéficier d'un transfert même pour rejoindre leurs épouses. On leur refuse la possibilité de renforcer leurs compétences et leurs revenus. Leurs contrats stipulent clairement qu'ils devront démissionner au cas où ils voudraient poursuivre leurs études. Le CATTU craint à ce propos qu'il viendra un temps où l'enseignement primaire ne sera plus tenu que par des contractuels et des vacataires démotivés dont certains ne seraient pas qualifiés, et cette situation pourrait aggraver la qualité déjà mauvaise de l'enseignement et de l'apprentissage au cas où les conditions actuelles de ces enseignants ne venaient pas à être améliorées.

Le ratio enseignant/élève officiel est de 1/45 (source: Textes gouvernementaux). L'étude révèle par contre que ce ratio est de 1/63 en général. Toutefois, en raison du faible déploiement de personnels, certaines écoles présentent des ratios bas (1/20) et d'autres se caractérisent par des ratios plus élevés (1/80).

Le gouvernement a clairement identifié les aptitudes générales et spécifiques devant être acquises dans l'éducation primaire, telles que les connaissances élémentaires en mathématiques, en science et en technologie, dans le développement de l'autonomie, les aptitudes entrepreneuriales, artistiques, et technologiques, l'éducation physique, la communication avec un accent mis sur les langues maternelles des apprenants, conformément à l'objectif n° 6 de l'EPT. Cependant, le nombre d'enseignants recruté s'est avéré insuffisant pour l'atteinte effective de ces objectifs.

Même après avoir atteint son point d'achèvement de l'Initiative Pays Pauvre Très Endetté (IPPTE) en 2006 et malgré l'assistance de la banque mondiale ainsi que le financement du C2D, qui ont augmenté la subvention en faveur du développement social, dont l'éducation figurait en haut de l'échelle, ces initiatives n'ont pas été en mesure de garantir le recrutement d'un nombre suffisant d'instituteurs pour combler le besoin grandissant d'éducation dans lequel les garçons et les filles camerounais se trouvent. Par conséquent, les écoles accusent une pénurie grave d'enseignants tel qu'indique le nombre moyen d'enseignants par école (cycle complet, class1-6) qui est de trois (3).

L'insuffisance des enseignants entraîne la surcharge du peu d'instituteurs disponibles: certains débutent leur journée dans la première classe du primaire, par exemple, puis laissent du travail à faire par les élèves au tableau, rejoignent une autre classe comme la troisième classe du cycle, reprennent ce qu'ils ont fait dans la classe précédente et terminent leur journée dans la sixième classe qui est une classe d'examen.

En dépit des heures perdues, il demeure néanmoins que celles-ci sont plus que compensées par le travail des instituteurs qui préparent leurs cours à la maison en vue de dispenser des enseignements de qualité. Ils corrigent également les copies en dehors des heures officielles de travail. Ces travaux occupent les enseignants au point où ils se retrouvent incapables de se reposer suffisamment.

Dans sa politique de répartition d'enseignants par classe, le gouvernement devrait s'assurer que chaque classe ait droit à un enseignant. A cet effet, une école primaire allant de la première classe à la sixième devrait compter au moins six (06) enseignants, même s'il y a un seul élève par classe. Ainsi, l'école primaire de Wumsom dans le département de la Momo, Région du Nord-Ouest, dont l'effectif total des inscrits est de 72 élèves, par exemple, doit avoir plus de deux instituteurs, contrairement à la situation actuelle où le ratio enseignant/nombre d'élèves est de 1/36.

B . Instituteurs

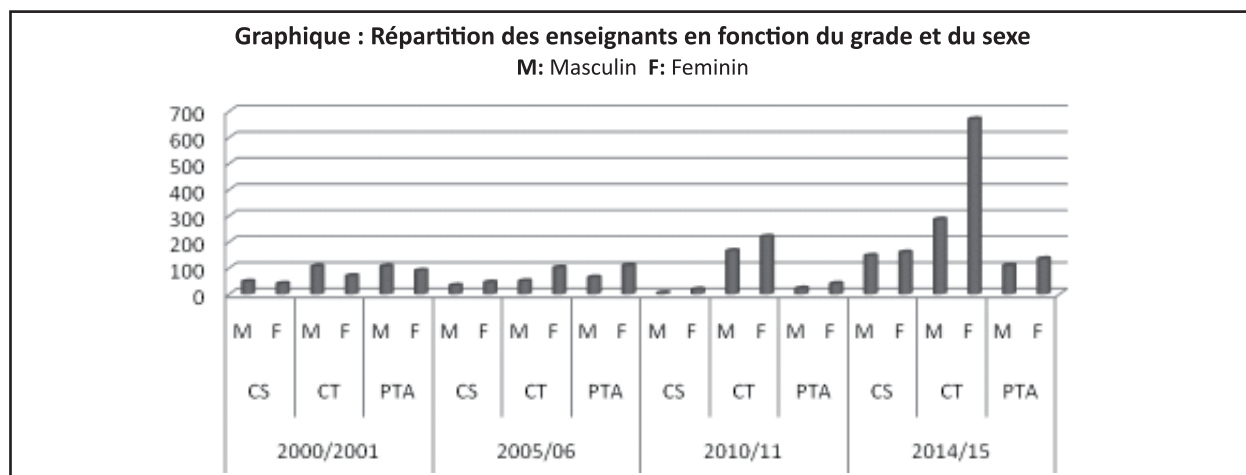
i) Répartition des enseignants en fonction du grade et du sexe

Avant 2005, il y avait plus d'hommes fonctionnaires, contractuels et vacataires que de femmes. De 2005 à 2011, la tendance s'est renversée et on comptait désormais plus de femmes que d'hommes dans toutes ces catégories.

En 2010/2011, on a enregistré une baisse significative du nombre d'hommes fonctionnaires et contractuels, contrairement à l'augmentation des contractuels du même sexe. Au cours de la même année, le nombre des enseignants hommes était inférieur à celui des femmes dans toutes les catégories.

En 2014/2015, le nombre de femmes contractuelles a connu une croissance géométrique au-dessus de la même catégorie en raison du désintérêt des hommes pour la profession et de la préférence féminine lors du recrutement.

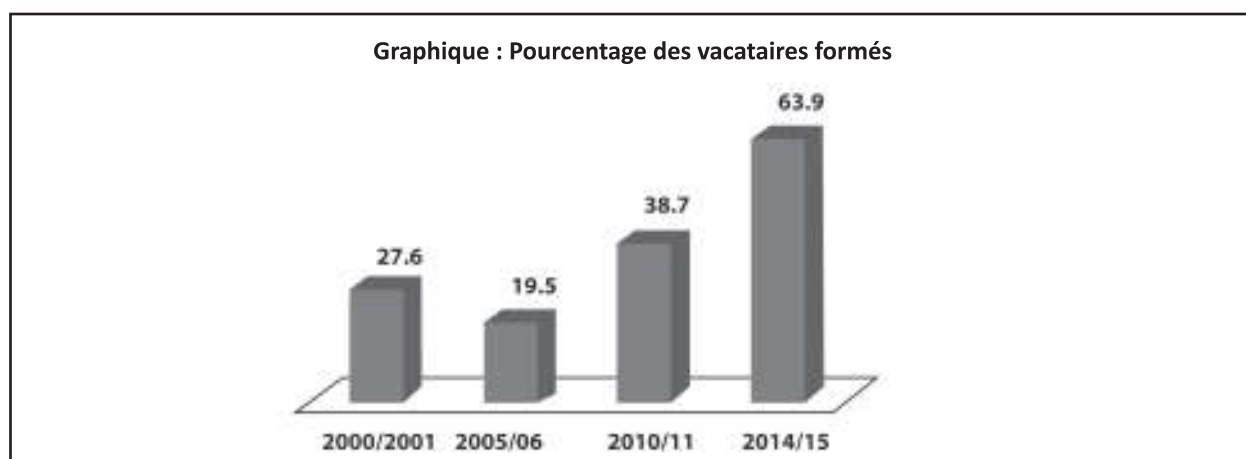
Depuis 2006, le gouvernement fournit des efforts en vue de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en leur offrant des opportunités d'emplois. (fig. 2 ci-dessous)



Observations: l'effectif des maîtresses recrutées s'est accru progressivement et de manière plus considérable au cours de l'année scolaire 2014/2015, même s'il faudrait encore déterminer si la présence de plus de femmes (contractuelles) que d'hommes ne relève pas de la volonté du gouvernement de promouvoir l'égalité des sexes, ou simplement de son effort en vue d'obtenir un certain niveau de recrutement des femmes, ou encore, si cela ne procède pas du peu d'intérêt manifesté par les hommes dans l'enseignement primaire.

ii) Formation des enseignants vacataires

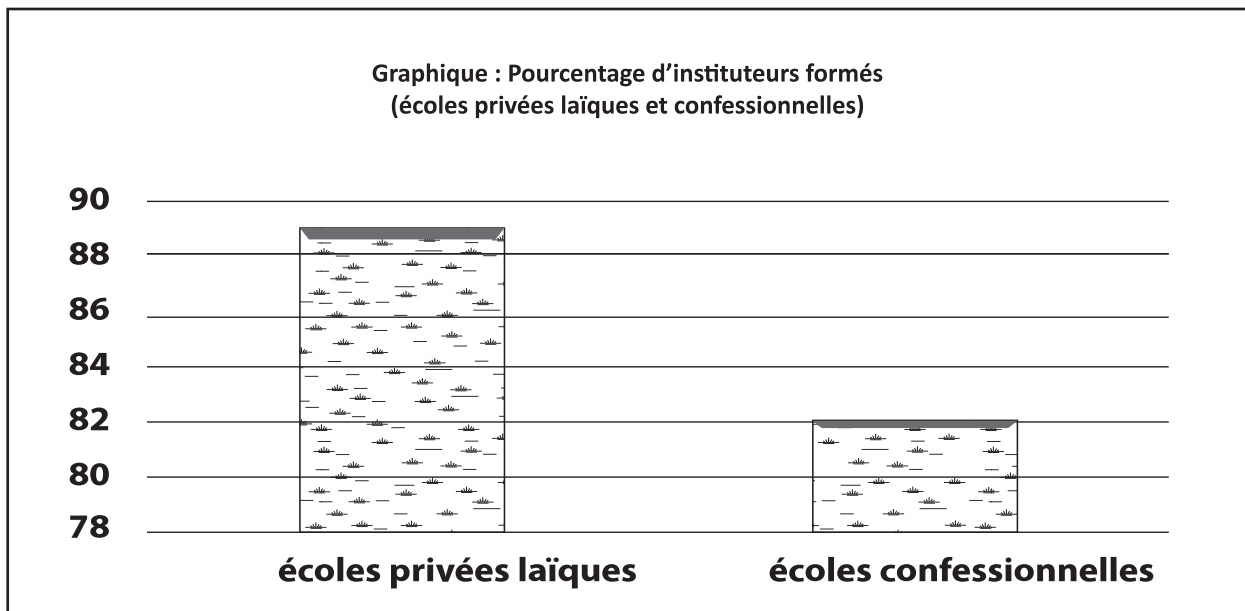
On remarque également que la plupart de vacataires n'étaient pas formés entre 2000 et 2011. Cette situation a eu une incidence sur la qualité des enseignements reçus par les enfants camerounais, particulièrement dans les zones rurales. En 2014/2015, elle a changé, même si ce changement s'est produit pour d'autres raisons. Le statut de vacataire constitue pratiquement une condition *sine qua non* pour être recruté par le gouvernement.



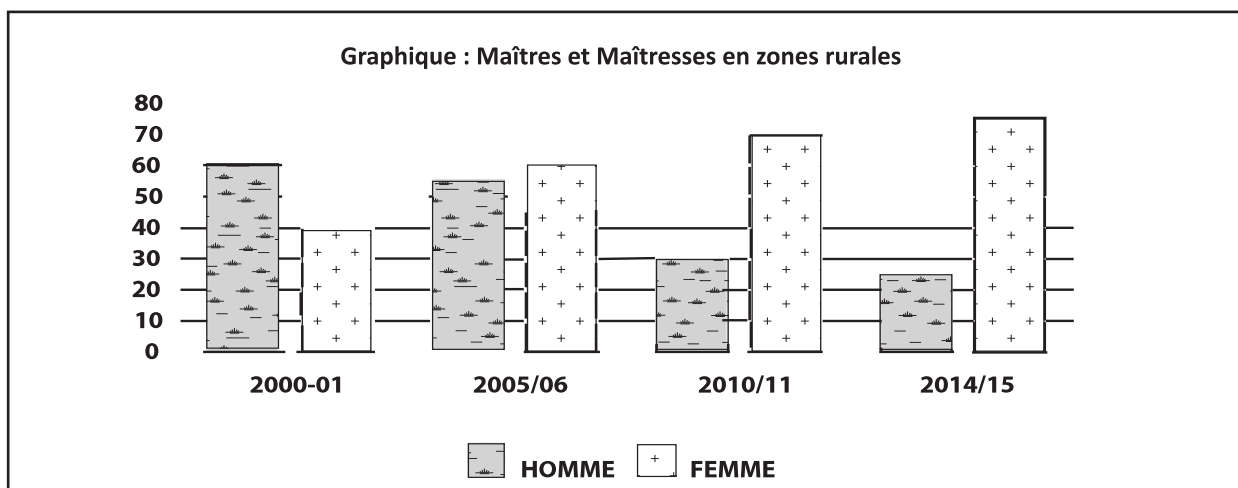
Observations: suite à la présente étude, il s'avère que le nombre de vacataires est demeuré presque constant entre 2000 et 2006; mais ils ne justifiaient en majorité d'aucune formation. De 2010 à 2015, leur proportion a connu une légère hausse, alors qu'en 2000/2001 la même proportion était divisée par deux. Actuellement, en revanche, la plupart des enseignants de cette catégorie sont formés à la même qualification, en vue d'acquérir la même expérience. Cette formation les prépare à devenir des contractuels.

iii) Opportunités alternatives pour les enseignants

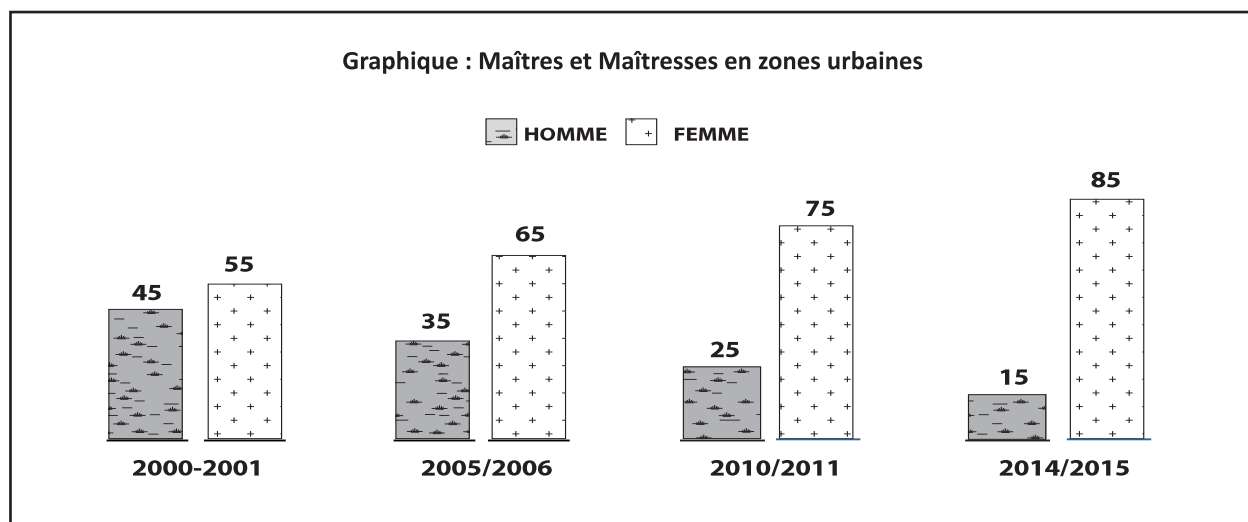
Malheureusement, une proportion importante de cette main d'œuvre n'est pas recrutée par le gouvernement. Les écoles privées laïques et confessionnelles les absorbent et s'en servent, bien que le revenu gagné par ces enseignants ne soit pas toujours à la hauteur de leurs attentes.



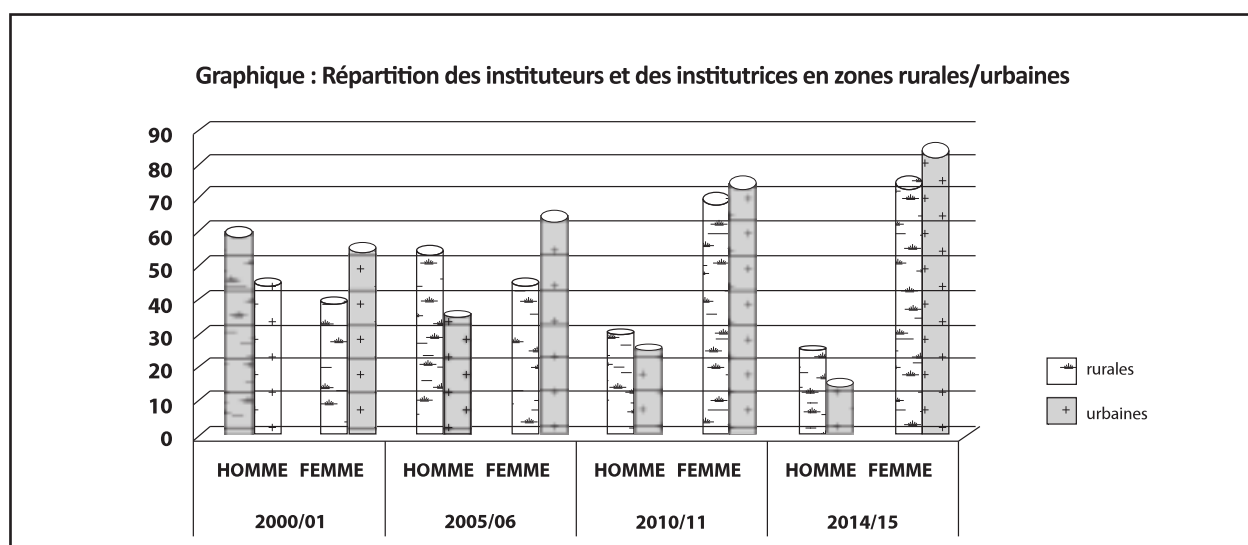
iv) Répartition des instituteurs et des institutrices en zones rurales/urbaines



Observations: il a été noté que la proportion des maîtres dans les écoles situées en zones rurales subissait une baisse systématique. Malgré cette baisse, la proportion des maîtres en zones rurales est supérieure à celle des zones urbaines.



En général, nos écoles comptent beaucoup plus d'enseignantes de nos jours.



Observations: dans les zones urbaines, les écoles présentent une forte densité d'enseignantes. Elles sont plus concentrées dans les villes. La plupart de ces femmes ne veulent pas travailler en zones rurales. La pénurie aiguë d'infrastructures, surtout de services de santé et des routes a été indexée comme étant l'une des raisons pour lesquelles les femmes refusent de travailler en zones rurales. L'Etat devrait poursuivre la création d'infrastructures sociales en vue d'attirer et de maintenir les enseignants dans les zones enclavées et sous-développées.

Concernant les mariés, les instituteurs préfèrent travailler avec leurs épouses en zones urbaines. Ce cas de figure soulève cette problématique genre, selon laquelle certaines femmes sont incapables de prendre des décisions sur leurs propres carrières et d'autres aspects de leur vie.

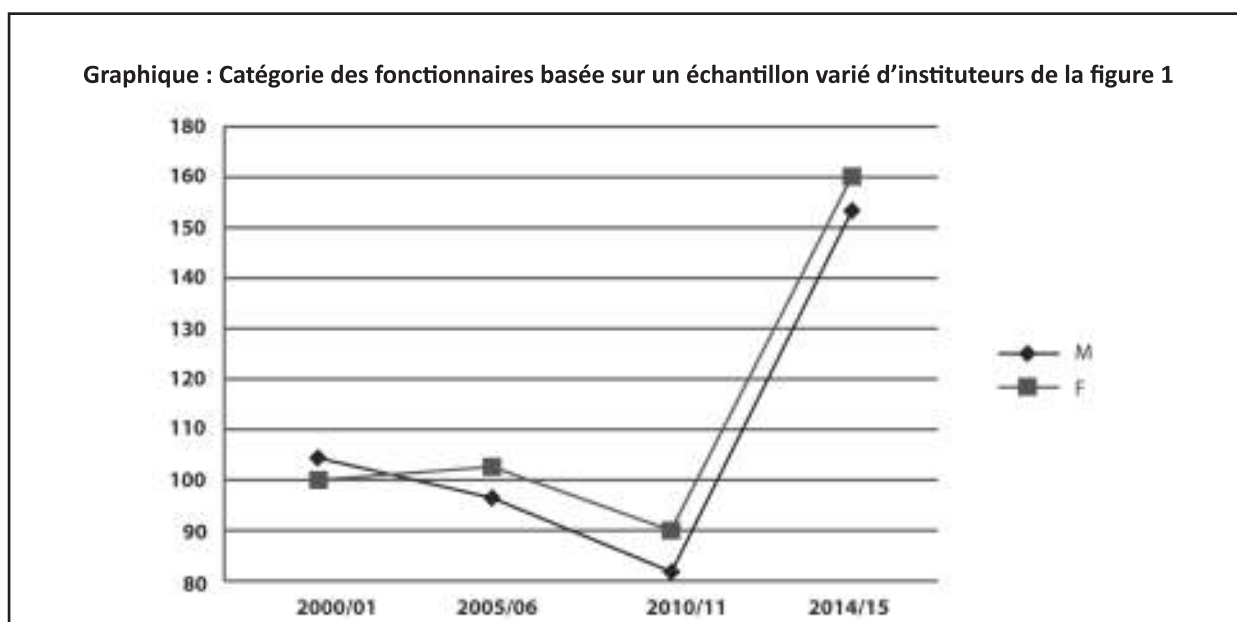
Évaluation des OMD 2 et 3 dans le Secteur de l'Éducation de base 2000–2015...

Il faudrait que le gouvernement fasse entrer en vigueur une législation sur la répartition équitable des enseignants indépendamment de leur sexe voire de leur grade en guise de réaction aux besoins exprimés sur le terrain.

La répartition insuffisante des enseignants signifie que les élèves des zones reculées et ceux issus de certaines minorités ethniques, surtout dans les zones rurales ne peuvent ni avoir accès à l'éducation primaire obligatoire de bonne qualité ni la terminer (cf. objectif n° 2 de l'EPT).

v) Tendance des enseignants fonctionnaires

En l'an 2000, il y avait plus d'hommes fonctionnaires que leurs collègues femmes. En 2005/2006, il y avait à contrario plus de femmes fonctionnaires que d'hommes. De 2005 à 2010, une baisse drastique des ratios d'enseignants aussi bien hommes que femmes a été enregistrée en dépit du nombre supérieur des femmes par rapport aux hommes. De 2010/2011 à 2014/2015, les proportions des maîtres et des maîtresses ont connu une augmentation avec une nette domination des femmes sur les hommes.

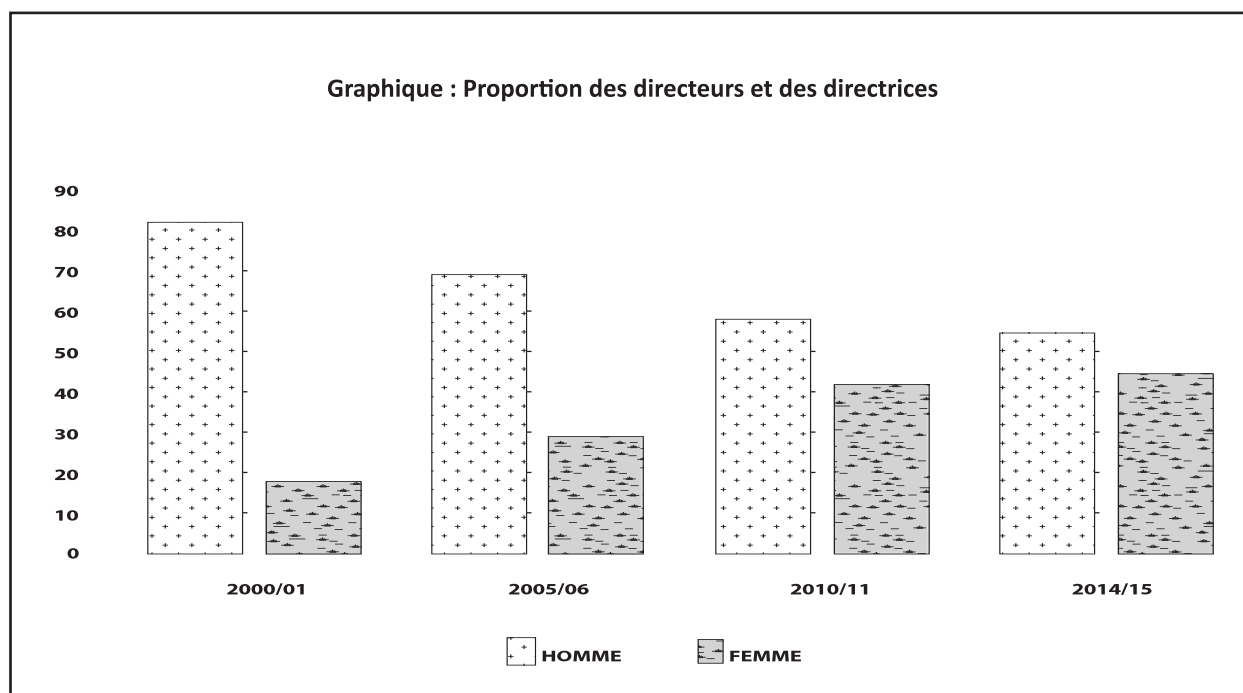


Observations: conscient de l'exigence liée à l'égalité des sexes, la justice sociale et l'autonomisation des femmes, le gouvernement a pu offrir plus d'opportunités aux institutrices, pour renverser la tendance ayant prévalu en 2001, même si beaucoup reste à faire. Selon la Déléguée Régionale de l'Éducation de Base du Nord-Ouest, Mme Fon Susan, l'Éducation de Base risque de ne plus disposer d'enseignants fonctionnaires. La plupart des fonctionnaires en service sont proches de l'âge de départ à la retraite.

vi) Enseignants/Enseignantes occupant des postes de responsabilité

Bien que les enseignantes soient plus nombreuses dans les écoles primaires, on a pu noter que la plupart d'enseignants nommés à des postes administratifs en tant que directeurs étaient des hommes. De 2001 à 2006, le pourcentage des directeurs était plus du double de celui des directrices. Mais, de 2005 à

2015, celui des directrices a connu une augmentation constante, même s'il se situait en dessous du pourcentage des hommes (Fig. 9). Des 10 délégués régionaux de l'Education de Base au Cameroun, on compte seulement deux femmes. Parmi les sept Délégués départementaux de la Région du Nord-Ouest, il y a une seule femme. Il y a plus de maîtresses à la maternelle et au primaire parce qu'un stéréotype à l'égard des femmes les catégorise comme des dispensatrices de soins dont le meilleur métier consiste à s'occuper des enfants. Seules des femmes dirigent les écoles maternelles.

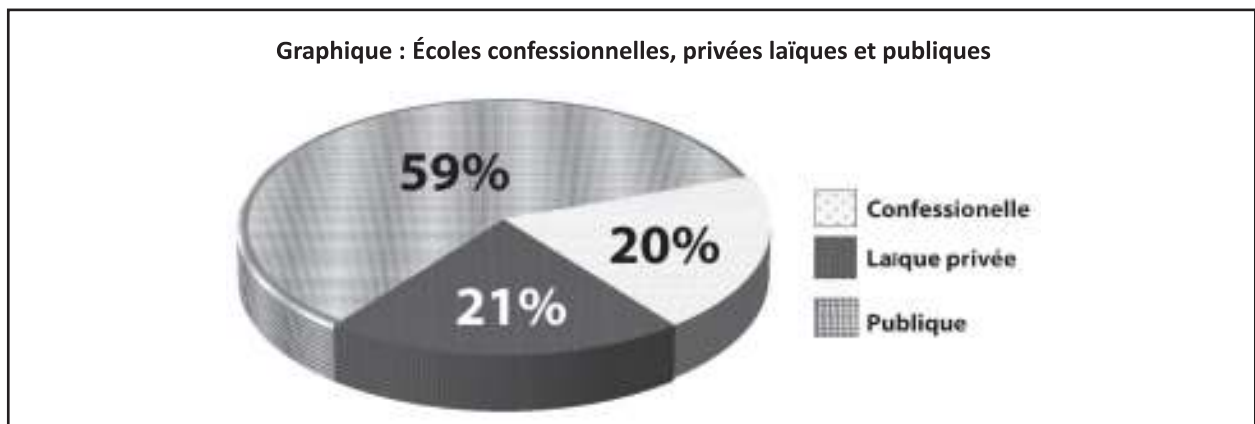


Observations: l'inégalité des sexes et l'autonomisation insuffisante des femmes persistent. La conséquence immédiate de ces problèmes c'est la faible participation des femmes à la vie politique et à la prise de décisions. Cette situation montre que le Cameroun demeure encore une société machiste et patriarcale. La justice sociale et l'équité exigent que plus de femmes soient nommées directeurs d'écoles, car elles sont de loin plus nombreuses que les hommes. Dans le souci d'accorder les mêmes chances et les opportunités égales aux hommes et aux femmes, l'Etat devrait nommer plus de femmes à des postes de responsabilité, étant donné qu'elles ont fait preuve des mêmes compétences que leurs collègues hommes en plus de présenter une supériorité numérique.

C . Types d'école et ratio d'inscription

1) Types d'école

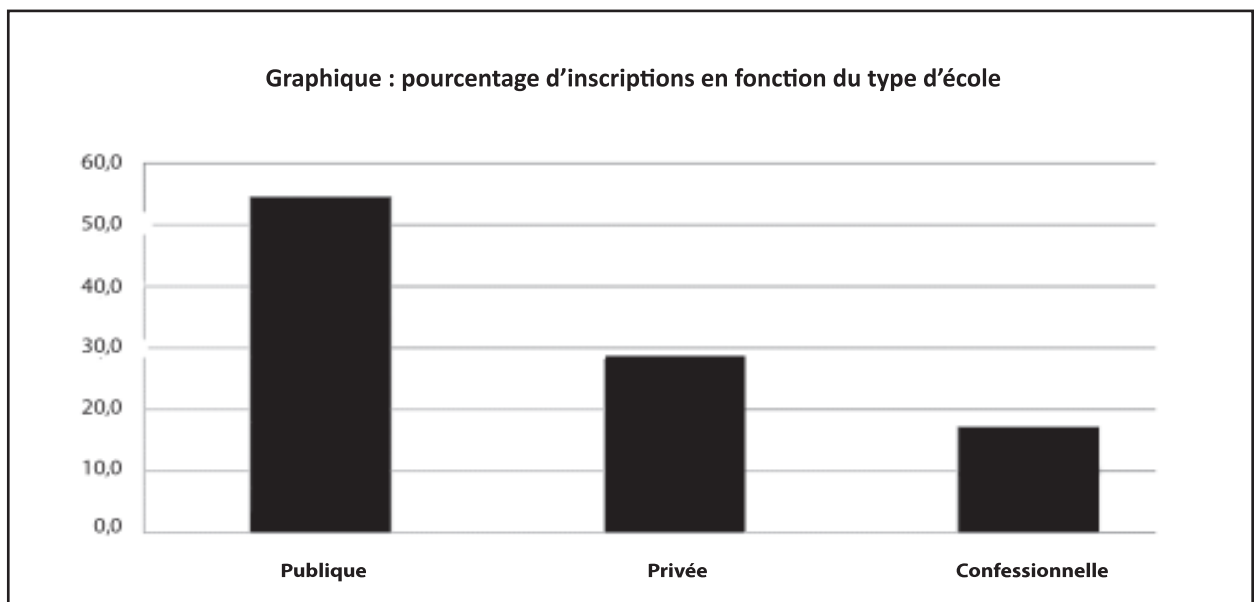
Environ 59% des écoles au Cameroun sont des établissements publics alors que 41% sont des écoles privées laïques. Cette situation est révélatrice de ce que beaucoup reste à faire pour stimuler l'intérêt des enfants pour les établissements publics qui sont supposées être gratuites et recruter encore plus d'enseignants formés.



Observations: le taux des inscrits dans les écoles publiques avoisine 59 % contrairement aux 41 % des écoles privées laïques et confessionnelles réunies. L'inscription de la moitié ou presque des enfants dans les écoles privées laïques et confessionnelles, où les frais scolaires sont chères, montre qu'il faudrait encore fournir beaucoup d'effort au niveau des écoles publiques et de l'Etat. La présente observation est étroitement liée à celles faites à la fig.1.

L'Etat devrait créer encore plus d'écoles, d'infrastructures et recruter suffisamment la main d'œuvre pour répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes, tout en assurant un accès équitable aux programmes visant à transmettre des aptitudes appropriées d'apprentissage et de vie (cf. objectif n°3 de l'EPT).

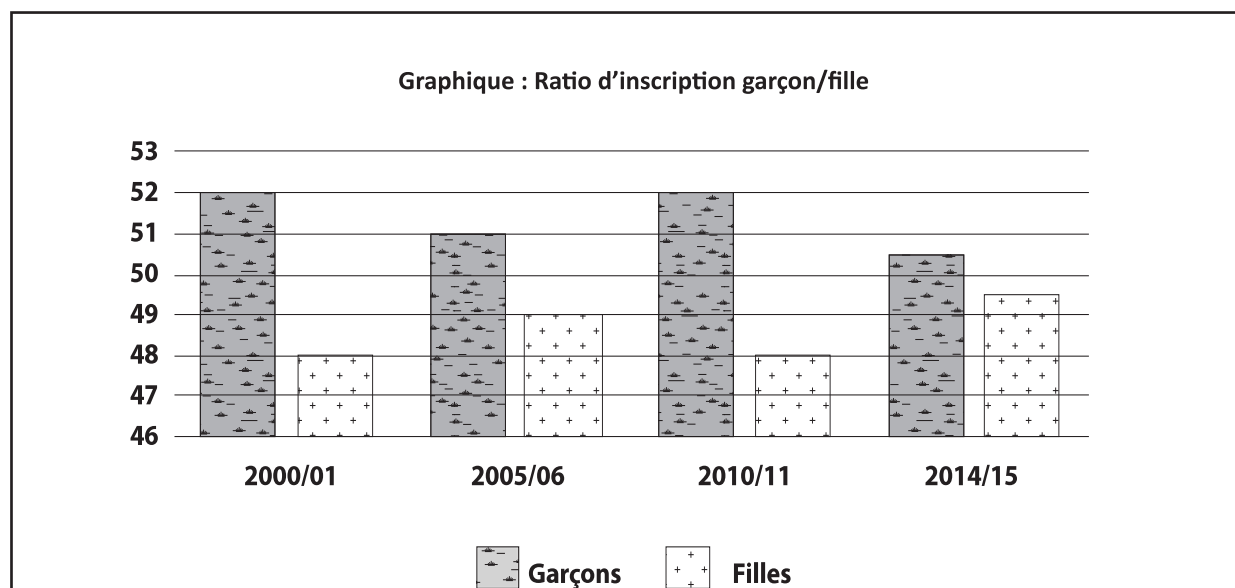
II) Inscriptions en fonction du type d'école



III) Ratio d'inscription garçon/fille dans les écoles publiques

De 2000 à 2005, le ratio d'inscription garçon/fille était quasiment équitable. Mais de 2005 à 2010, il y a eu une grande disparité suite à l'inscription de plus de garçons que de filles. Pendant que ce ratio est

à parité égale dans les zones urbaines, le taux de garçons inscrits dépasse largement celui des filles en milieux ruraux. Cependant, 2015 a connu une légère hausse du taux d'inscription des filles en particulier.



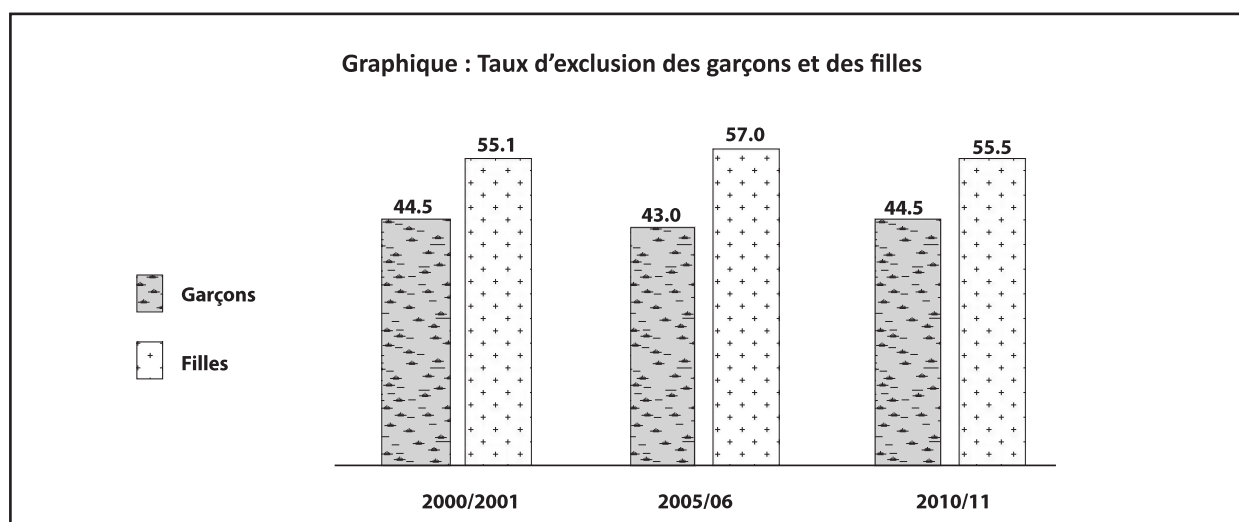
Observations: on constate un déséquilibre du ratio garçon/fille dans les écoles et un accès inégal aux opportunités, étant donné que les garçons demeurent privilégiés au détriment des filles. Les parents, qui pour la plupart sont garants du financement, préfèrent envoyer leurs garçons à l'école, lorsque leurs moyens financiers se trouvent limités, pendant que les filles subissent des mariages forcés et précoces dans certaines zones du pays. Dans certains cas, on exige que les filles restent à la maison pour s'occuper des tâches ménagères, pendant que les garçons se trouvent à l'école. En outre, certains parents envoient leurs filles apprendre des métiers peu lucratifs à l'instar de la couture et de la coiffure, alors que les garçons fréquentent de manière régulière.

Recommandations: le gouvernement et les acteurs du secteur de l'éducation doivent intensifier les campagnes, les programmes et réformes, surtout dans les zones rurales, en vue de réduire et pourquoi pas d'éradiquer toute forme de discrimination liée au genre et d'autres injustices. Les APEE, les associations de l'aide au développement et les médias devraient assurer le relais de ces mesures et prendre une part active dans leur mise en oeuvre. Les campagnes de cette nature permettront l'extension et l'amélioration globale des soins pour enfants voire de l'éducation, dans l'intérêt des enfants vulnérables et défavorisés (cf. objectif n°3 de l'EPT).

D . Taux de survie (achèvement effectif du cycle)

i) Ratio d'exclusion garçon/fille

En dépit de la faible proportion des filles inscrites dans nos écoles en général, cette étude révèle que le taux de survie des filles à l'école est bas, dans la mesure où elles sont beaucoup plus exclues des écoles que les garçons. Cette situation est due à certaines habitudes socio-culturelles: les filles pourraient être victimes de grossesses indésirées, utilisées dans des travaux forcés ou subir une migration clandestine pour servir de ménagères voire être exploitées dans le commerce sexuel, tout comme il peut arriver que leurs parents soient démunies et se trouvent dans l'impossibilité de continuer à répondre à leurs besoins d'éducation etc.

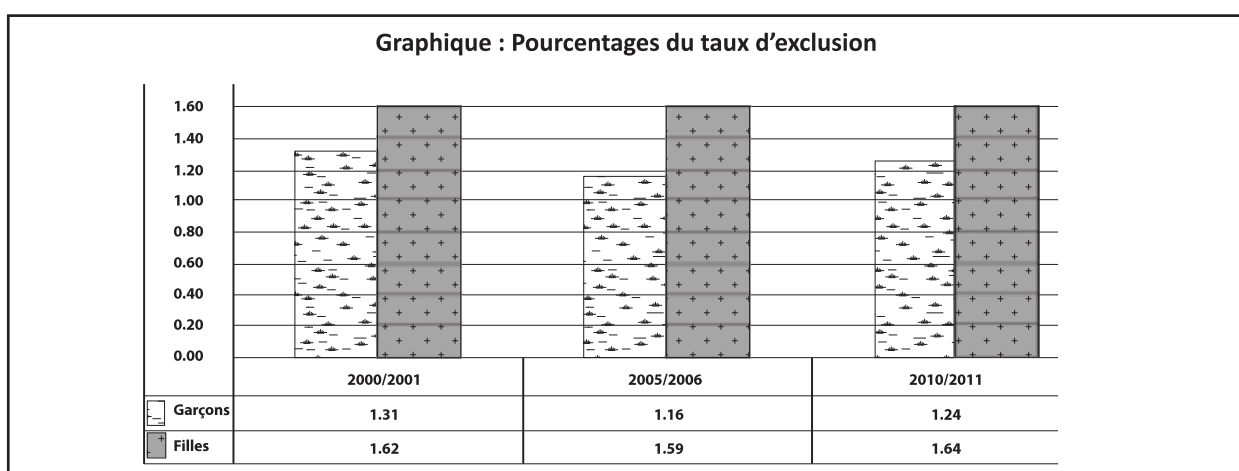


Observations : cette situation déplorable est causée par l'irresponsabilité des parents et l'insuffisance de moyens financiers entraînant des problèmes sociaux comme le trafic d'enfants, les abus sexuels sur mineures, le travail des enfants et les mariages précoces. Les filles demeurent astreintes à l'obligation de se marier contre leur gré et se voient exclues des classes. La violence basée sur le genre, les grossesses précoces/indésirées, la discrimination, le harcèlement sexuel, le viol etc. sont des facteurs qui militent en faveur du taux élevé d'exclusion des filles.

Recommandations: des réformes judiciaires adéquates devraient être entreprises en vue de garantir la préséance des lois civiles sur les lois traditionnelles et coutumières. Des poursuites judiciaires devraient être engagées contre ceux qui cherchent à pérenniser la stigmatisation et la violation des droits des filles. Un meilleur traitement du corps enseignant pourrait assurer un processus d'apprentissage durable et mettre fin à l'exclusion scolaire des filles.

ii) Taux d'exclusion

Le taux d'exclusion des filles croît de manière constante alors que celui des garçons fluctue.



Observations: cette situation donne matière à réflexion. La jeune fille demeure assujettie à la discrimination basée sur le genre. Le taux élevé d'exclusion des filles a une incidence directe sur leur liberté

socio-économique et leur santé. Le gouvernement devrait améliorer ses politiques stratégiques en matière d'éducation, en vue de rendre l'enseignement primaire non seulement gratuit, mais également obligatoire.

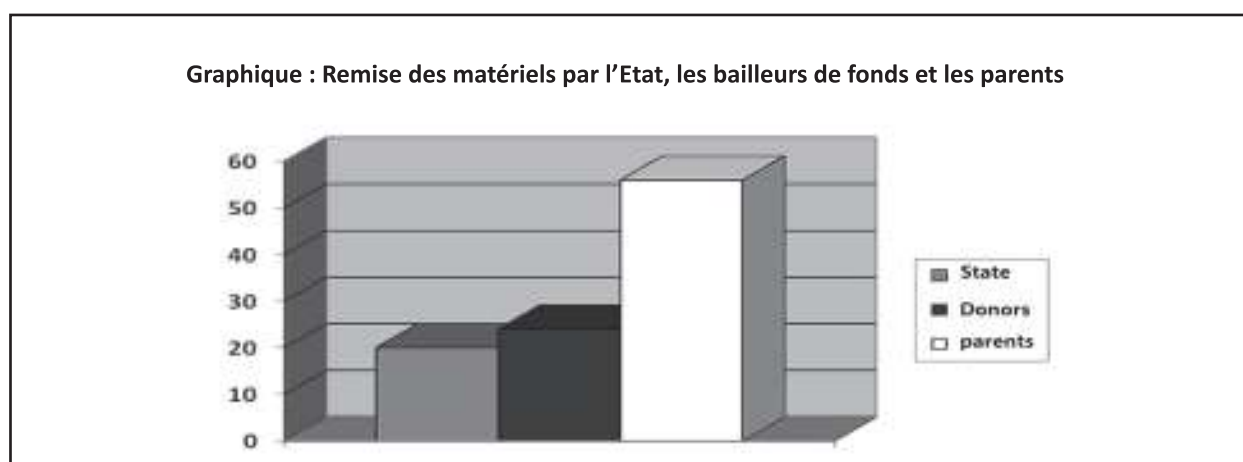
La proportion de la population féminine au Cameroun (52%) est certes supérieure à celle de la population masculine (48%), mais les écoles comptent plus de garçons inscrits que de filles et beaucoup plus de filles sont exclues des écoles que les garçons. Ainsi donc, l'Etat devrait s'assurer que l'implémentation de la législation en matière d'éducation respecte le genre féminin.

Recommandations: les ONG qui s'occupent des questions relatives à la promotion de l'égalité et de l'équité des sexes devraient créer des antennes locales en zones rurales pour une présence effective, en vue d'un contrôle de proximité. Les parents, les autorités traditionnelles et autres acteurs au sein des communautés devraient s'assurer que les filles, surtout dans les milieux ruraux, terminent le cycle d'éducation de base. Les jeunes filles, en particulier, devraient être sensibilisées à travers des cours sur les défis de l'adolescence.

E . Manuels scolaires/matériels didactiques et infrastructures

i) Manuels scolaires/matériels didactiques pour enfants

Plus de 70% des manuels scolaires et certains matériels didactiques sont fournis par les parents et les donateurs alors que la contribution de l'Etat représente moins de 25%. Au regard de la contribution prépondérante des parents à cet effet, on peut conclure sans réserve que l'éducation n'est ni gratuite ni accessible à tous.



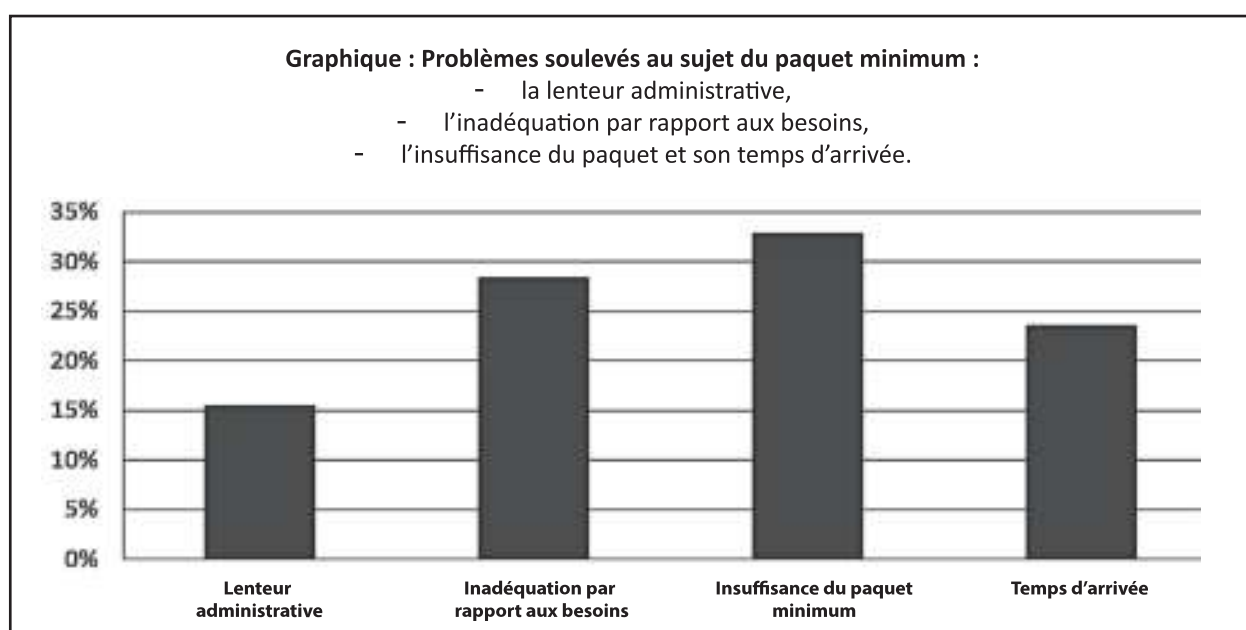
Observations: les efforts du gouvernement à l'effet de fournir les matériels didactiques et d'encourager aussi bien les enseignants que les élèves à les produire à partir des matériaux locaux et recyclés se sont avérés insuffisants. En fournissant ces matériels, il est question de répondre aux besoins des élèves, des enseignants et d'atteindre les objectifs d'apprentissage. Certains matériels doivent avoir un niveau donné d'exactitude pour remplir leur mission. Une équerre, par exemple, doit être étalonnée pour montrer les mesures; les cartes doivent disposer d'échelles, etc.

L'Etat devrait adopter une politique éducative et une politique du livre qui permettront de rendre les prix des livres plus abordables et accessibles aux apprenants. La coopération de 3 ans avec la banque

mondiale, annoncée récemment, à cet effet, n'a pas véritablement tenu compte d'une éventuelle augmentation du taux d'inscription des élèves. Par conséquent, les parents continueront encore à porter le fardeau de la satisfaction des besoins scolaires des élèves.

ii) matériels didactiques pour enseignants

Dans l'optique d'assurer l'éducation primaire pour tous, l'Etat a décrété la gratuité de l'éducation primaire pour tous et la création du programme de remise du «**paquet minimum**» en vue de fournir les matériels didactiques de base aux enseignants dans toutes les écoles publiques. L'étude montre que la remise de ce paquet s'est heurtée à plusieurs difficultés tel qu'indiqué dans la figure ci-après. Le paquet s'avère non seulement inapproprié par rapport aux besoins exprimés, mais aussi largement insuffisant.

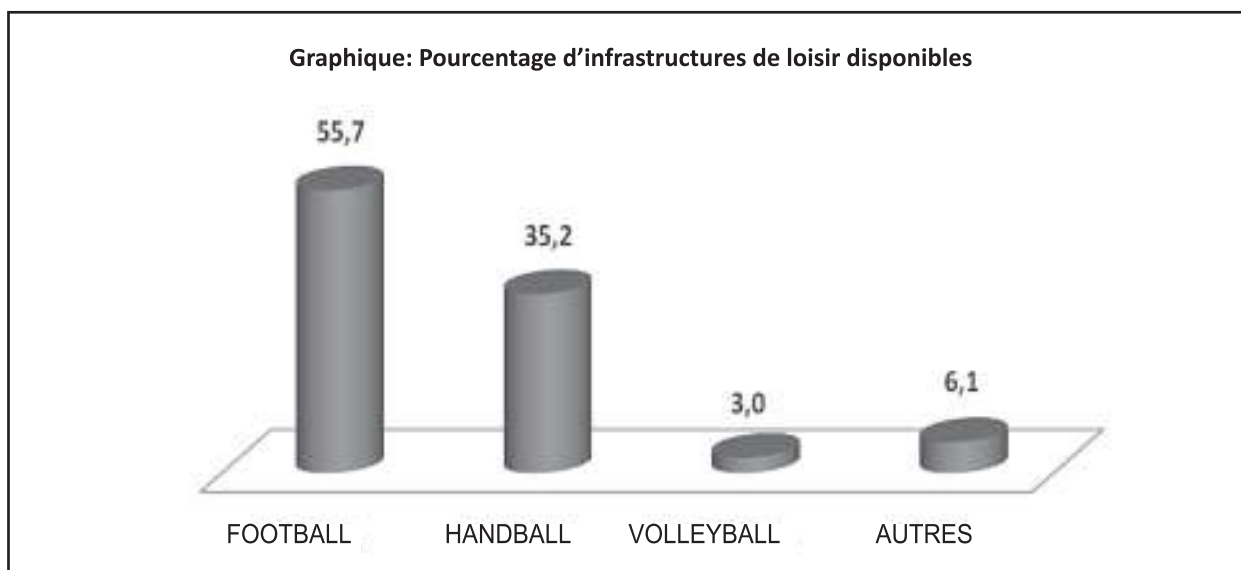


Observations: les contraintes administratives, l'analyse erronée des besoins et le retard de l'arrivée des paquets dans les écoles causent des désagréments graves, notamment au début de la rentrée scolaire. Cette situation a constitué un grand obstacle à l'atteinte de l'OMD n°2.

Le paquet minimum, qui avait été introduit pour répondre au problème de ressources limitées, a montré depuis longtemps ses grandes insuffisances. En raison de l'amélioration considérable du trésor public, le gouvernement devrait recommencer à accorder des crédits aux écoles. L'approvisionnement de ces matériels devrait permettre de répondre aux besoins exprimés par chaque école respective de manière à garantir une éducation de qualité et d'excellence, particulièrement, en matière de lecture, d'écriture, de calcul et de compétences indispensables dans la vie courante (cf. objectif n°6 de l'EPT).

iii) Infrastructures de loisirs

Plus de 55% d'infrastructures de loisirs, qui sont en nombre limité, concernent uniquement des disciplines comme le football et le handball. Les espaces disponibles sont soit semi-permanents, soit de fortune, et sont très souvent inadaptés à la pratique des disciplines susmentionnées. Les garçons s'en servent pendant que les filles se contentent d'autres jeux comme la marelle etc.

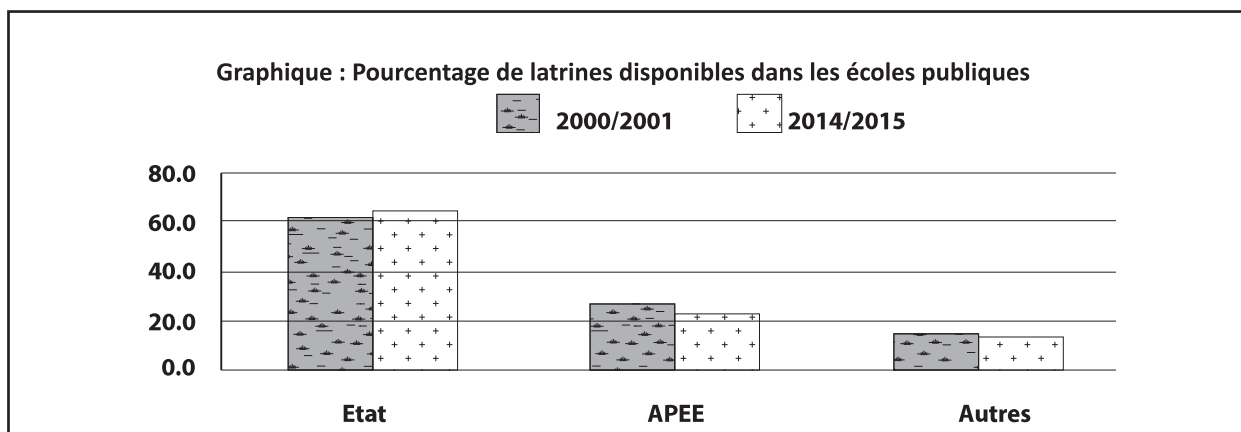


Observations: les élèves sont supposés exhiber des talents relevant de tous les types de disciplines sportives au cours des jeux organisés au niveau national à l'intention des élèves d'écoles primaires, encore appelés jeux FENASSCO B. Malheureusement, ils ont très peu de chances de développer et d'exploiter leurs talents. Par conséquent, la plupart d'écoles louent des sportifs qui compétissent à leur nom, ce qui constitue une initiation à la mentalité de corruption dès les bas âges.

Recommandations: l'Etat et les communes devraient construire des complexes sportifs communautaires à l'intention des institutions respectives. Ces derniers doivent être dotés d'équipements indispensables pour le développement psychomoteur des apprenants comme les aménagements pour la pratique du tennis de table, du tennis, du basketball etc.

iv) Hygiène et salubrité

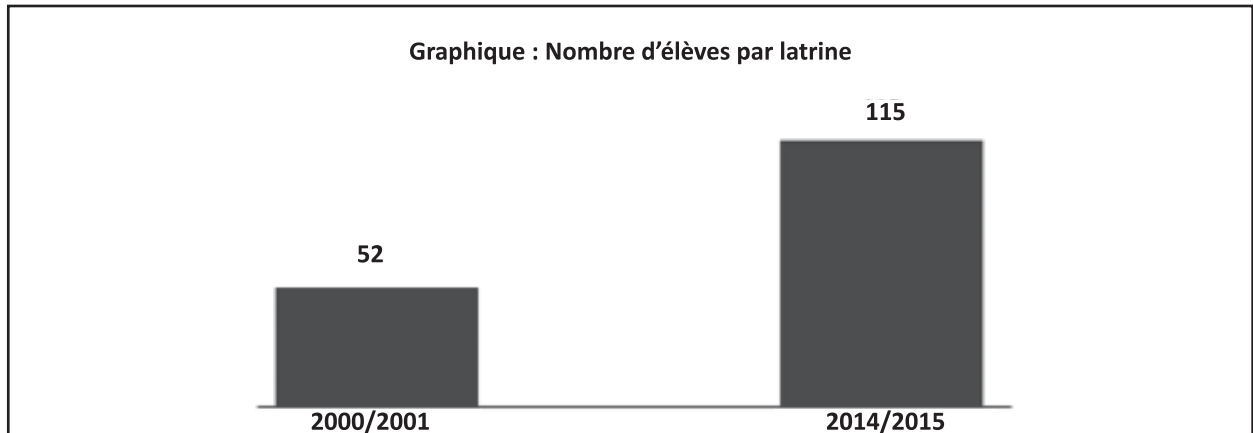
L'hygiène est une condition nécessaire pour une éducation efficace et optimale. De 2000 à 2015, l'Etat s'est attelé à fournir des efforts en vue de construire des latrines et des points d'eau dans les écoles publiques. Les APEE et d'autres acteurs du secteur de l'éducation ont également fait des contributions significatives à cet effet.



Évaluation des OMD 2 et 3 dans le Secteur de l'Éducation de base 2000–2015...

Observations: néanmoins, ces efforts ne sont pas proportionnels aux taux d'inscription des élèves. De 2000 à 2015, le taux d'élèves inscrits a dépassé de loin le nombre total de latrines disponibles.

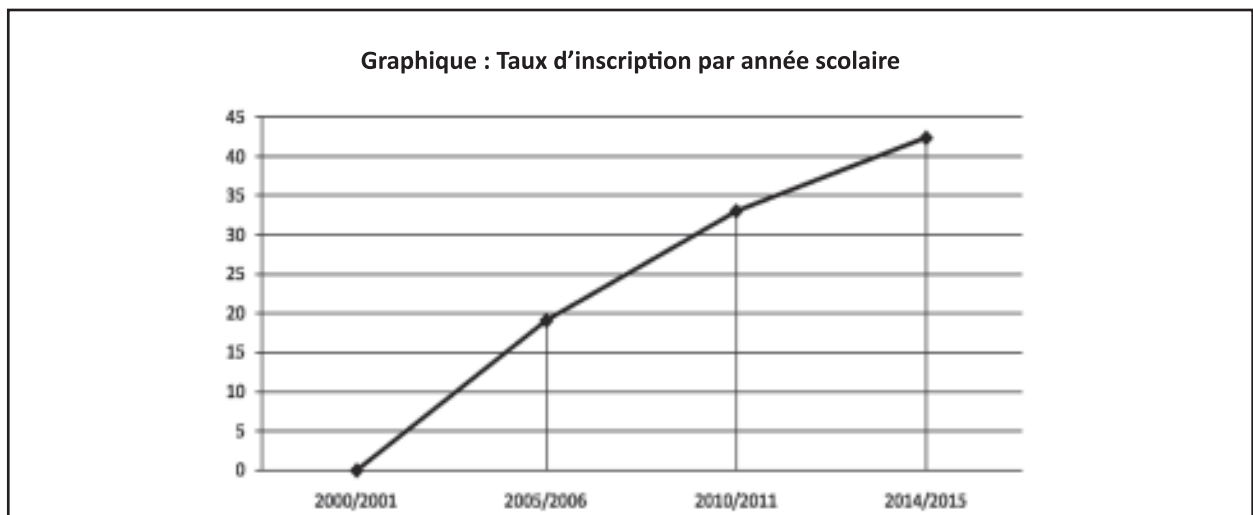
En 2014/2015, le nombre d'enfants pour une latrine s'élève à 115 contrairement aux 52 élèves par latrine en 2000/2001.



Observations: le présent rapport donne l'occasion de tirer une sonnette d'alarme afin que le gouvernement assure la construction de toilettes dans toutes les écoles en vue de garantir une hygiène publique appropriée, une bonne santé et un cadre de travail propre. Les conditions d'insalubrité ont un effet néfaste sur la concentration et le rendement des apprenants *“un esprit sain dans un corps sain”*.

Recommandations: l'Etat devrait construire plus de toilettes et d'infrastructures d'hygiène dans les écoles en guise de mesure d'urgence pour la préservation de la santé. Lorsque les APEE construisent de nouvelles salles de classe, celles-ci doivent être complétées par la mise en place de toilettes supplémentaires.

Des observations ci-dessus, on peut conclure que les efforts consentis par l'Etat en vue de l'atteinte des OMD n°2 et 3 s'avèrent insuffisants, en dépit de l'augmentation constante du taux d'inscription dans les écoles publiques, de 2000 à 2015. (cf. figure 19 ci-dessous).



v) Cartographie scolaire

On a constaté que les écoles sont situées dans les zones accessibles en général. Cependant, certaines sont trop proches les unes des autres et connaissent un déficit d'inscription ainsi qu'une insuffisance de personnel. L'école primaire de Manji et l'école primaire bilingue de la même localité dans l'arrondissement de Bafut, département de la Mezam dans la Région du Nord-Ouest, et les écoles primaires de Guneku et de Mbemi dans l'arrondissement de Mbengwi Centre, département de la Momo dans la même région en constituent des illustrations. Les deux groupes d'établissements sont séparés par une distance de 200 mètres seulement et comptent en tout moins de 200 élèves. Une fusion de ces écoles (ou tout au moins de certaines classes) permettrait d'augmenter l'offre de personnels et les heures d'apprentissage, etc.

vi) Fonds scolaire

Pour appuyer l'effort du gouvernement dans la mise en œuvre de toutes les recommandations contenues dans ce rapport d'étude, le CATTU recommande vivement l'institution d'un fonds scolaire qui pourrait être mobilisé par les acteurs suivants: tous les fonctionnaires et employés permanents du secteur privé, les membres de l'Assemblée nationale, les grandes et petites entreprises, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ainsi que le gouvernement. La contribution de l'Etat devrait chaque fois être au moins le tiers du budget du fonds scolaire attendu.

vii) Création des offices d'Éducation

La loi de 1998 sur l'orientation scolaire au Cameroun prévoit la création de ces offices pour la gestion de différents aspects de l'Éducation.

Le fonds scolaire doit être géré par les offices d'Éducation tout en tenant compte des sous-systèmes anglophones et francophones de l'éducation.

Ces offices doivent veiller précisément à l'aménagement des infrastructures dans les écoles, du primaire au supérieur.

Le fonds scolaire ne doit ni être imposé ni subir aucune forme de prélèvements.

Les offices doivent travailler en collaboration directe avec les écoles et les APEE. De cette manière, l'office pourra se servir des 8 millions par exemple pour construire trois salles de classe au lieu d'une seule comme le fait le gouvernement actuellement. De même, la construction des infrastructures pourra correspondre au taux d'inscription sans cesse croissant.

Les Ministères des Enseignements auront alors pour seules attributions le recrutement et l'administration des ressources humaines.

Récapitulatif des recommandations

1. L'Etat devrait revoir sa politique de répartition d'enseignants en fonction du nombre d'élèves.
2. Il faudrait que le gouvernement fasse entrer en vigueur une législation sur la répartition équitable des enseignants indépendamment de leur sexe voire de leur grade. Cette mesure devrait tenir compte des besoins exprimés sur le terrain.
3. L'Etat devrait poursuivre la création d'infrastructures sociales en vue de maintenir les enseignants dans une zone donnée.
4. L'Etat devrait introduire des réformes judiciaires en vue de garantir la préséance des lois civiles sur les lois traditionnelles. Des poursuites judiciaires devraient être engagées contre ceux qui cherchent à pérenniser la stigmatisation et la violation des droits des filles. Un meilleur traitement du corps enseignant pourra assurer un processus d'apprentissage durable et mettre fin à l'exclusion scolaire des filles.
5. La politique nationale en matière d'égalité de sexes doit être implémentée et les textes réglant celle-ci ainsi qu'un plan d'action doivent être mis à la disposition de tous les acteurs pour une large diffusion.
6. Il faudrait promouvoir la collecte des données de bonne qualité voire la conduite de recherches, en vue d'identifier les lacunes dans la mise en œuvre des politiques éducatives et de garantir également la disponibilité des données tenant compte des différences liées au genre et montrant clairement l'application de ces politiques aux enseignantes et aux enseignants.
7. S'inspirant de la politique camerounaise en matière d'égalité de sexes, les Ministères des Enseignements doivent élaborer un code de conduite sensible aux questions liées au genre pour les écoles.
8. L'Etat devrait renforcer l'application des politiques visant à lutter contre diverses formes de violence à l'égard des femmes et des filles au Cameroun.
9. Pour éradiquer l'exclusion scolaire des filles, le gouvernement devrait promouvoir, soutenir et intensifier la sensibilisation sur les notions fondamentales relatives au genre ; instituer une éducation complète à la sexualité et à la vie familiale à tous les niveaux du secteur éducatif.
10. Le gouvernement devrait concevoir une politique du livre et du manuel scolaire visant à rendre les prix des livres plus abordables et accessibles aux apprenants, surtout au niveau où l'éducation est considérée comme étant gratuite.
11. En raison de l'amélioration considérable du trésor public, le gouvernement devrait recommencer à accorder des crédits aux écoles.
12. L'approvisionnement des matériels didactiques devrait permettre de répondre aux besoins exprimés de chaque école respective de manière à garantir une éducation de qualité et d'excellence, particulièrement, en matière de lecture, d'écriture, de calcul et de compétences indispensables dans la vie courante (cf. objectif n°6 de l'EPT).

13. L'Etat et les communes devraient construire des complexes sportifs communautaires à l'intention des institutions précises. Ces derniers doivent être dotés d'équipements indispensables pour le développement psychomoteur des apprenants. Par exemple : des aménagements pour la pratique du tennis de table, du tennis, du basketball etc.
14. L'Etat devrait construire plus de toilettes et d'infrastructures d'hygiène dans les écoles en guise de mesure d'urgence pour la préservation de la santé, surtout celle des jeunes filles.
15. Il devrait également entreprendre une réforme des politiques publiques sur la création d'écoles et l'amélioration de la cartographie scolaire actuelle au Cameroun. Il serait économique de fermer certaines écoles et de fusionner d'autres pour relever les ressources humaines et garantir une éducation de qualité.
16. Le gouvernement devrait réviser ses politiques en vue d'assurer l'intégration des contractuels et de pallier au déséquilibre entre les conditions de vie et de travail des enseignants contractuels ainsi que celles des fonctionnaires.
17. Il doit également éradiquer l'inégalité flagrante des sexes en continuant à nommer davantage de femmes aux postes de directeurs d'écoles.

Conclusion

Les actions accomplies jusqu'ici ont ouvert la voie à une meilleure implémentation des politiques en vue d'améliorer la qualité de l'éducation au Cameroun. Cette avancée doit être évaluée sur la base de la maîtrise de l'écriture, de la lecture et du calcul, en vue d'apporter des ajustements. L'augmentation du nombre des enseignants en 2014/2015 est considérée comme un effort du gouvernement en vue de l'atteinte des OMD n° 2 et 3. Malheureusement, ces réalisations se situent encore à l'aube de la période d'évaluation et ne peuvent, par conséquent, avoir aucun effet rétroactif. Cependant, il faudrait que tous les acteurs du secteur éducatif, notamment les APEE, les communes, les parlementaires, les sénateurs, les opérateurs du secteur privé, les organisations de la société civile et les enseignants eux-mêmes, redoublent d'engagement et d'ardeur pour achever l'atteinte de OMD n° 2 et 3. D'où la détermination du CATTU à plaider en faveur de la tenue d'un forum national sur l'éducation en vue d'évaluer le progrès accompli dans l'atteinte de ces deux objectifs. Il sera également question au cours de ce forum de définir les stratégies qui permettront de rendre l'enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous. De même, il s'agira de promouvoir les efforts en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles et des femmes. Les enseignants devraient adopter un code de conduite qui fera d'eux des repères éthiques et moraux ainsi que des promoteurs de l'éducation de qualité au Cameroun. Ils ne doivent ménager aucun effort afin d'éradiquer l'inégalité des sexes. En assurant un accès équitable des garçons et des filles à l'éducation, l'Etat pourra créer un terrain propice pour la lutte contre la pauvreté, la faim, les maladies et intégrer ainsi la dimension sociale dans le processus de développement du pays.

Références:

1. Objectifs du Millénaire pour le Développement.
2. Rapports annuels des inspections de l'Education de base de 2000/2001 à 2013/2014.
3. Rapport du CATTU : le système éducatif camerounais 50 ans après l'indépendance: *nécessité de nouveaux programmes d'enseignement.*

Friedrich Ebert Stiftung Cameroun/ Afrique Centrale

Evaluation des OMD 2 et 3 dans le secteur de l'éducation de base 2000 - 2015 Réalizations et Défis



Étude réalisée en 2015 par CATTU

**FRIEDRICH
EBERT** 
STIFTUNG